

AU BANC D'ESSAI AFRICAIN

LE NOUVEAU CAMION 5 TONNES

RENAULT

a parcouru onze mille kilomètres de pistes, de sable, de tôle ondulée, de routes défoncées, de montagnes, sans incidents.

La formule du moteur à plat vient ainsi de subir avec le plus net succès la plus sévère épreuve.

RENSEIGNEMENTS ET DÉMONSTRATIONS :

SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Avenue Raymond Poincaré — TUNIS

— Tél. : 804.66 - 67 —

et chez ses

VINGT AGENTS DE TUNISIE

ouillés pour assurer l'après-vente

Vente avec reprise et à crédit par la SOFIVEC

LIVRAISONS RAPIDES

RANSOMES

Toute une gamme de Charrues à Socs et à Disques à votre disposition

— Charrues DRAGON à 3 disques

» DRAGON à 3 disques

» MAGIE à 2 disques réversibles

— Charrues UNITRAC à 1 soc

» GIANTRAC à 2 et 3 corps

— Pulvérisateurs BARONET à 12, 16, 24 et 28 disques

Société LE MOTEUR

54, AVENUE DE CARTHAGE

TUNIS

DISPONIBLES

SEMOIRS CASE à disques

3 m. 60 et 4 m. 20
RELEVAGE AUTOMATIQUE
MONTES SUR PNEUMATIQUES

MAPAN

48, avenue de Carthage — TUNIS
Téléphone 00.90

DISQUES pour CHARRUES

Fabrication Anglaise, Acier de Sheffield

Type Renforcé 'Marque ELEPHANT'

Diamètres de 51, 56, 58, 65 et 71 cm.

POUR TOUS MODELES DE CHARRUES

Ets A. SAADA Fils, Successeurs

52, avenue de Carthage, TUNIS — Tél. 44.92

Le tracteur anglais

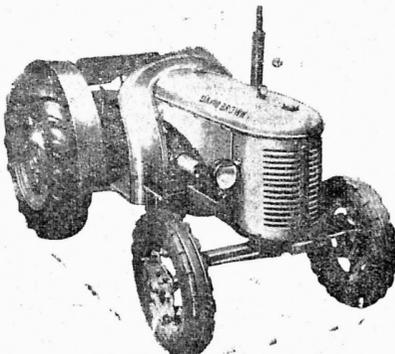
DAVID BROWN

réalise avec ses 25/35 ch. et sa gamme inégalable d'outils portés à relevage hydraulique

Le plus haut coefficient d'utilisation

Essence ou pétrole 4.5 litres à l'heure seulement

DIÉSEL 2 l. 25 A L'HEURE



CLAUDE BONNIER

14, Av. de Carthage, TUNIS — Tél. 05.61

Pièces de rechange disponibles

A N O T E R

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera le 23 novembre 1950, à 9 heures, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE ET D'AGREMENT

de 10 ha. 05 a., sise aux Nassen, sur la route de Tunis à Klédia, à 15 km. de Tunis (T. F. 89.121 « Morana Pietri »), comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation — puits équipé de 3 m. x 16 m. à eau abondante — verger de 130 amandiers, 30 oliviers et 50 arbres fruitiers divers, 8 ha. 80 de vigne reconstituée sur portegreffes américains et âgée de 7 à 10 ans, cheptel mort.

Mise à prix : 6.500.000 fr.

Cautionnement : 1.625.000 francs.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères, les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Pour tous renseignements, visitez des lieux et consultation du cahier des charges, s'adresser à la Direction du Service de Liquidation à Tunis, 13, rue Sidi-bou-Mendil, tél. : 74.27, 28, 29.

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

de 37 ha. 51 a. 91 ca., sise à Takelsa, au lieu dit « Bir Méroua », comprenant : 4 ha. 31 a. terres de cultures;

2 ha. de terres nues;

1 ha. 80 de jardins et verger;

le reste complanté en vigne française;

bâtiments d'habitation et d'exploitation;

cheptel vif et mort.

Propriété libre de toute location.

Mise à prix : 10.000.000 de francs.

Cautionnement : 2.500.000 francs.

Le mercredi 20 décembre 1950, de

TROIS PARCELLES

d'une superficie totale de 16 ha. 85 a. 85, sises à Djedeida, T. F. 55.834 « Calogero di Maggio ».

T. F. 85.835 « Antonino di avec puits équipé;

Maggio » avec 40 pieds jeunes oliviers;

T. F. 85.832 « Francesco di Maggio » 40 pieds oliviers.

Les trois parcelles sont vendues en un seul lot.

Libres de location.

Mise à prix : 1.440.000 fr.

Cautionnement : 360.000 francs.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Pour tous renseignements, visitez et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis, tél. : 74.27, 28 et 29.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera le 23 novembre 1950, à 9 heures, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE ET D'AGREMENT

de 10 ha. 05 a., sise aux Nassen, sur la route de Tunis à Klédia, à 15 km. de Tunis (T. F. N° 89.121 « Morana Pietri »), comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, puits équipé de 3 m. x 16 m. à eau abondante, verger de 130 amandiers, 30 oliviers et 50 arbres fruitiers divers, 8 ha. de vigne reconstituée sur portegreffes américains et âgée de 7 à 10 ans, cheptel mort.

Mise à prix : 6.500.000 fr.

Cautionnement : 1.625.000 francs.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Pour tous renseignements, visitez et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis, tél. : 74.27, 28 et 29.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera, le jeudi 7 décembre 1950, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

de 6 ha. 09 a., sise à la Mornaghia, titre foncier 83.888 « Gabrielle Mornaghia », comprenant : maison de 6 pièces, écurie, citerne de 5 ha. 50.

Mise à prix : 800.000 francs.

Cautionnement : 200.000 francs.

et le samedi 9 décembre 1950, en la salle des fêtes de la Municipalité de Ferryville, d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

sise à proximité immédiate de Ferryville, au lieu dit « Transval Roblo Nelfart », entre le chemin de Bizerte à Sliba et le chemin de Sidi-Rzig, titre foncier 31.712 « Villa St-Georges », vendue en 3 lots avec faculté de réunion des lots, savoir :

1er lot : Parcelle de 1 ha. 27 a. 08 ca., complantée en vigne et arbres fruitiers avec bâtiments d'habitation et d'exploitation et cheptel mort.

2° lot : Parcelle de 1 ha. 79 a. 3 ca., complantée en vigne et 70. complantée en vigne sur 40 a., le reste en terre nue — droit de replantation sur la totalité de la parcelle.

Mise à prix : 70.000 francs.

Propriétés libres de toute location.

Renseignements, visitez des lieux et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis, tél. : 74.27, 28 et 29.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera le 23 novembre 1950, à 9 heures, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

de 10 ha. 05 a., sise aux Nassen, sur la route de Tunis à Klédia, à 15 km. de Tunis (T. F. N° 89.121 « Morana Pietri »), comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, puits équipé de 3 m. x 16 m. à eau abondante, verger de 130 amandiers, 30 oliviers et 50 arbres fruitiers divers, 8 ha. de vigne reconstituée sur portegreffes américains et âgée de 7 à 10 ans, cheptel mort.

Mise à prix : 6.500.000 fr.

Cautionnement : 1.625.000 francs.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Pour tous renseignements, visitez et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis, tél. : 74.27, 28 et 29.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera le 23 novembre 1950, à 9 heures, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE

de 74 ha. 17 a., sise à Takelsa, au nord de Menzel-bou-Zelfa, de part et d'autre de la route de Douela à Menzel-bou-Zelfa, T. F. 121.756 « El Kerma », et 121.755 « El Kerma », comprenant : — 55 ha. environ de vigne en partie phylloxérée; — 10 ha. environ de terre nue avec droit de replantation; — 8 ha. environ complantés en jeunes pêchers, oliviers et figuiers; — 0 ha. 50 de verger, potager et jardin d'agrément; — Bâtiments d'habitation et d'exploitation, puits équipé, cheptel vif et mort.

Propriété libre de toute location.

Mise à prix : 26.000.000 de francs.

Cautionnement : 6.500.000 fr.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Renseignements, visitez des lieux et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Bureau des Ventes (2° étage), Tunis, tél. 74.27, 28 et 29.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera le 23 novembre 1950, à 9 heures, en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

PROPRIÉTÉ AGRICOLE ET D'AGREMENT

de 10 ha. 05 a., sise aux Nassen, sur la route de Tunis à Klédia, à 15 km. de Tunis (T. F. N° 89.121 « Morana Pietri »), comprenant : bâtiments d'habitation et d'exploitation, puits équipé de 3 m. x 16 m. à eau abondante, verger de 130 amandiers, 30 oliviers et 50 arbres fruitiers divers, 8 ha. de vigne reconstituée sur portegreffes américains et âgée de 7 à 10 ans, cheptel mort.

Mise à prix : 6.500.000 fr.

Cautionnement : 1.625.000 francs.

Nota. — Seules pourront participer aux enchères les personnes titulaires de l'autorisation d'acquies prévue par les décrets beylicaux des 25 janvier 1942, 31 janvier 1946 et 26 mai 1949, et délivrée par le Contrôleur Civil du lieu de situation de la propriété mise en vente.

Pour tous renseignements, visitez et consultation du cahier des charges : Direction du Service de Liquidation, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Bureau des Ventes (2° étage), Tunis, tél. 74.27, 28 et 29.

Terrain à vendre

1.300 m2 Jardins Seilm av. constructions, en partie libre à la vente. Prix intéressant. — Régie d'Immeubles Petit, 10, rue Léon-Roches, Tunis.

LIVRES ET REVUES

ENCYCLOPÉDIE FAMILIALE LAROUSSE

Sommaire du fascicule 8 (1). Le fascicule 8 de l'Encyclopédie Familiale Larousse contient le suite du chapitre consacré au matériel ménager. On y étudie, cette fois-ci, les appareils producteurs d'eau chaude, qu'il s'agisse des bouillottes électriques, des chauffe-eau, ou des chauffe-bain électriques ou gaz. Différents systèmes sont présentés : appareils à chauffage instantané, plus rapides mais plus onéreux; appareils à accumulation plus lents mais plus économiques.

Vient ensuite l'étude des appareils pour le blanchissage du linge, cette étude comprend, si redoutée des ménagères, d'utiles et précieux conseils sont donnés pour le lavage du linge et il est fait justice de bien des préjugés périmés, concernant l'emploi des machines à laver ou des essoreuses.

Le repassage n'est pas négligé, et tous les appareils sont passés en revue, depuis le fer en fonte qu'emploient nos grands-mères, jusqu'aux repasseuses automatiques, dernier modèle, en passant par le classique fer électrique récemment amélioré par la technique américaine.

Pour les citadins que tourmente l'exiguïté des appartements, d'utiles suggestions sont ensuite apportées, concernant l'installation de rayonnages, étagères, placards, penderies, l'aménagement des armoires.

Et puisqu'il faut déjà penser à l'hiver et que tout le monde n'a pas le chauffage central, il faut bien parler des poêles à charbon, à bois, des poêles mixtes, des chaudières ou appareils de chauffage à gaz, à l'électricité, des radiateurs électriques, etc.

Ce fascicule se termine par la présentation des appareils d'éclairage et d'appareils divers tels que les ventilateurs, humidificateurs, sèche-cheveux, rasoirs électriques.

AVIS D'ADJUDICATION

Le Service de Liquidation procédera en sa salle des adjudications, 5, rue de Provence, à Tunis, à la vente aux enchères publiques d'une

DEUX LOTS RURAUX

1er LOT
Parcelle de vigne de 18 ha. 56 a. 06 ca., T. F. 41.901 « Petit Chat » avec cheptel vif et mort.

Mise à prix : 5.000.000 de francs.

2° LOT
Parcelle de vigne de 18 ha. 56 a. 06 ca., T. F. 41.901 « Petit Chat » avec cheptel vif et mort.

Mise à prix : 5.000.000 de francs.

Cautionnement : 1.250.000 francs.

Libres de toute location.

Le lundi 18 décembre 1950, d'une

La Batterie A. S.

à qualité égale

20 % meilleur marché

Garantie un an

Aperçu de quelques prix :

Batterie 6 V 90 AH : 6.600 f.

» 6 V 150 AH : 10.780 f.

» 12 V 40 AH : 7.150 f.

Reprise en compte des batteries usagées

Sté. A. THUILIER & Cie

Fondouk-Choucha, par Radès

Téléphone 913 Mégrine

Magasin

57 bis, r. Marceschau - TUNIS

Moteurs « CHAISE »

OMNIUM METALLURGIQUE ET INDUSTRIEL

34-36, Rue Auguste Lançon — PARIS (XIII)

ETS G. FARRUGIO

HYDRAULIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

Bureaux 21, Av. de Carthage

Téléphone 36.52

Atelier et Dépôt : 21, Rue Sidi-El-Khaddar

TUNIS

A refroidissement par air

Allumage par Magnéto

Carburateur

Vitesse de rotation moyenne

Construction entièrement

Garantie formelle : un an, et repris en cas de panne dans les 250 premières heures de marche

LAVALETTE - BOSCH

« SOLEX »

1200 TOURS-MINUTE

FONTE

Société Tunisienne de Défoncement

8, Rue Jean-Le-Vacher — TUNIS

« Tunisie Agricole » le plus fort tirage des Journaux Agricoles de la Régence

MÉFIEZ - VOUS DES APPARENCES

Achetez un bon poste PHILIPS sur secteur ou sur batterie 6 Volts

Chez DIONISIO Frères

49 bis, r. de Serbie TUNIS

(en face de l'église St-Joseph)

Facilités de paiement

N. B. - Grand choix de machines à coudre et glacières GEM

Les réactions du lecteur

La « Tunisie Agricole », fidèle à sa tradition d'indépendance et de bonne foi, se fait un plaisir de publier, dans cette rubrique, les opinions exprimées par ses lecteurs en réponse à nos articles, même si ces réponses comportent des reproches ou des blâmes.

Sur la hausse de l'huile

Monsieur le Président, Trouvant par hasard le numéro d'octobre 1950 de la « Tunisie Agricole », j'ai pris connaissance avec quelque stupeur de l'éditorial consacré à la hausse des huiles.

Il semble, en effet, que l'édition de l'huile est parvenue à un point où elle ne peut plus continuer à croître dans les mêmes conditions qu'auparavant.

Il est évident que la production de l'huile en Tunisie, qui a été de 150 millions de tonnes en 1949, ne peut que continuer à décroître.

Quant à la suppression de la taxe de péage de 9 fr., elle ne peut influer sur la hausse, de 9 fr. sur les prix à la consommation.

La grande majorité des petits fellahs fait ses olives à la main et stocke à domicile les huiles produites. La se trouve l'explication du trou de 6 à 8 millions de tonnes de l'huile.

Je m'excuse de ce petit exposé, mais la C.G.A. a trop l'habitude de faire des propositions de loi qui ne sont que des vœux.

Je vous prie de trouver ici, M. le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice HENRY, Tunis

24, rue de Cronstadt, Tunis

Conservation des sols

Tunis, le 2-11-1950.

« La Tunisie Agricole »

Monsieur le Directeur,

De passage dans votre belle ville de Tunis, j'ai eu l'occasion de voir votre journal du 23 écoulé. Mon attention s'est portée plus particulièrement sur l'article de M. Carrige, article plein de bon sens et de vérité, car cette question de restauration des sols est étudiée très sérieusement en Algérie et rentre dans la voie de la réalisation pratique. Chez nous le service de la restauration des sols et le service des Eaux et Forêts ont la direction de ces travaux et collaborent avec les diverses organisations agricoles d'une façon concrète et utile.

Je me permets de vous signaler, qu'à la suite de divers essais effectués par les services précités, c'est un tracteur Diesel à chenilles, de 27 chevaux (22 à la barre) de fabrication française, qui a été retenu le plus apte à ces travaux.

Équipé d'une bêche à la main, les outils portés, il a accompli ces travaux dans les meilleurs conditions et l'Administration en a commandé cinq immédiatement.

En espérant que ces indications rendront service à mes collègues de Tunisie, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes bien distinguées salutations.

P. MOULIN (Alger).

COURS ET MERCURIALES

Les prix mentionnés sur les marchés étrangers sont indiqués en francs français calculés au cours du jour précis.

COURS DU PORC

METROPOLE

Marseille (nouveau). — Marché toujours très soutenu pour les porcs gras et lourds. — Paris - La Villette (9 novembre). — Quatre, 150; Ire qualité, 175; 2^e qualité, 145; 3^e qualité, 50. — Le marché de la Coopérative des Eleveurs de Porcs. — La Métropole demandant des porcs gras et lourds (120/125 kg.), ces derniers sont actuellement surpavés par rapport aux porcs de 95/100 kg., que demande le marché local. — Nous invitons de la façon la plus pressante, nos adhérents à nous adresser leurs porcs en vente, dès qu'ils mettent leurs porcs à l'engrais.

LÉGUMES SECS

METROPOLE

Bourse de Commerce de Paris (12 novembre). — Marché de nouveau très calme. Légère baisse en haricots. En négociation, on a le lot départ : lentilles d'Algérie, wagon Rouen, 5 mm., 05; 6 mm., 100; 7 mm., départ Paris, 118; pois ronds du Maroc, 31; casnes, 48; jageolles de Març, 75.

Cours approximatifs au kilo communiés par la Compagnie Algérienne de Meunerie, le 16 novembre : fèves, 25; haricots, 70; pois ronds, 25; pois chiches, 29-31; lentilles blondes, 57-62; lentilles vertes, 40-45; les autres légumes incotés.

FRUITS ET LÉGUMES

METROPOLE

Halles Centrales de Paris (14 novembre). — Haricots verts d'Afrique du Nord, 80; tomates d'Afrique du Nord, 40; 100; 200 à 60; Citrons Espagne, Italie, 60 à 70; Citrons du Nord, 50 à 70 - Clémentines d'Afrique du Nord, 60 à 110 - Dattes, en vrac, 90 à 150; en paquets, 100 à 170 - Figs secs d'Afrique du Nord, en paquet, 100 à 130 - Mandarines, du Nord, 120 - Oranges diverses, 70 à 120 - Abr. du Nord, 60 à 110 - Pommes-mousses, 50 à 90.

COURS DES VINS

METROPOLE

(12 novembre). — Les affaires sont au point mort et les cours se stabilisent entre 250 et

295 francs. Il faut cependant s'attendre, dans les jours à venir, à une reprise des affaires.

ARLES-SUR-RHÔNE. — Vins rouges récoltés 1950, non logés, 240 à 250 h. le degré-hecto, suivant couleur et qualité. — AVIGNON. — Récolte 1949 : pas d'affaires. Récolte 1950 : 9 à 12°, 200 à 250. Cotes du Rhône : récolte 1950, 340 à 400; récolte 1949, 280 à 310. — BEZIERS. — Vin rouge de consommation courante, récolte 1950, 240 à 255 Phecto-dégré; rosés et blancs, insuffisance d'affaires; commission spéciale des 10 degrés, retraitement immédiat, tendance ferme, 230. Alcool : pas de cote. — BORDEAUX. — Situation inchangée pour les vins nouveaux. Bonne tenue des vins vieux. Blancs de l'Entre-Deux-Mers, 3.200 le degré-tonneau; rouges, 5.600.

MONTPELLIER. — Vin rouge 1950 le degré-hecto; 9 à 10°, 240; 9 à 11°, 245 à 260. Commission spéciale de cotation des vins de consommation courante, retraitement immédiat, 250 francs. — NARBONNE. — Récolte 1950, vin rouge de consommation courante, 250, vin de 10°, 250, non logé. — NIMES. — Vin 10°, récolte 1950, 250; 10°5 à 11°, non logé, 260 à 290; Cotes du Rhône et Costières; insuffisance d'affaires, pas de cote. — PERPIGNAN. — Vin nouveau, 240 à 250 le degré-hecto, enlevement immédiat. Commission spéciale, 10°, 250. Pas d'affaires en vins logés. — SETE. — Vins de pays, récolte 1950, 245 à 260 le degré-hecto. — Vins d'Algérie : Alger, pas de cote; Oran, 350 à 380 le degré-hecto, suivant couleur, qualité et origine.

Le Professeur FROMONT en Tunisie

(Suite de la 1^{re} page) par la bonne organisation générale de nos fermes, mais plus encore par la valeur excessive du loyer du sol, ce qui est un grand danger économique, pense-t-il, surtout dans un pays aux rendements si aléatoires et dont le climat exige des frais si élevés de façons culturales. Il a été également frappé par l'archaïsme de notre régime foncier qui empêche toute amélioration, tout développement des cultures, toute augmentation de richesses. Le problème de la répartition des sols le passionne et les détails de l'érosion profondément marqués dans le sol l'ont beaucoup ému; il a été étonné du peu d'importance que les pouvoirs publics semblent attacher à de pareilles catastrophes qui amènent la ruine de nos fermes et il pense qu'il est urgent que des solutions pratiques et coordonnées soient envisagées. — Demain à Paris, le professeur Fromont parlera de la Tunisie à de nombreux étudiants, il dira l'œuvre de l'Institut de Tunis, à accomplir et ainsi sa parole écoutée apprendra aux jeunes Français que par delà la Méditerranée, les Français comme les Tunisiens, mettent en valeur un sol souvent ingrat sous un climat aride et perfectionnent ces terres leurs méthodes de culture et leurs organisations professionnelles, arrivent à développer cette agriculture, facteur de richesse qui permettrait d'élever le niveau de vie des populations en plein essor.

G. VACHEROT.



CHEZ GHIANI 15, Av. de Carthage TUNIS la meilleure spécialité

Postes PHILIPS à batterie 6 volts fabrication Hollandaise Lampes Philips 6, 12, 24 et 32 volts pour Wincharger

Le Congrès de la datte

Enfin M. Hachimi Bacouche a tiré de ce Congrès, une conclusion fort pertinente : « On a dit bien souvent à l'étranger que nos produits n'étaient pas bons, parce que certains conditionneurs ont été malhonnêtes. Ce Congrès aura permis à nos représentants étrangers de constater que nos dattes étaient de qualité et savoureuses et que le conditionnement était correctement fait, ils pouvaient l'acheter en toute tranquillité. Ce résultat est déjà fort appréciable. » Nous le pensons aussi. — Nous ne voudrions pas terminer sans remercier chaleureusement l'O.F.U.S. et particulièrement son directeur, M. Sekutowitz d'une organisation si Congrès et son magnifique voyage, sans oublier MM. Secondi, Alzieu et Nalli, qui en assumèrent la charge matérielle éminemment délicate car nous savons combien il est difficile en pareils cas de contenir tout le monde, ce à quoi ils ont pourtant réussi avec l'aide dévouée du personnel subalterne dit ils disposaient. — RESOLUTION FINALE DU 1^{er} CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA DATTE. Le Congrès, après avoir étudié les rapports présentés, et avoir examiné les divers aspects des problèmes intéressant la production, le commerce et la consommation de la datte, constate que la datte est un produit alimentaire riche, dont il a lieu de développer la consommation, que sa production est seule en mesure d'assurer aux populations des régions désertiques les ressources régionales d'une culture ne peut leur fournir, ce que produit doit être considéré comme une denrée de consommation courante et non pas comme un produit de luxe. — émet les vœux suivants dont il espère la réalisation assurée par les gouvernements intéressés : 1° que soient développés ou créés dans les centres de recherche ou d'études, des centres de recherche portant tant sur la production que sur la composition de la datte, 2° que soient multipliés les échanges d'informations entre les services intéressés dans les différents pays; 3° que soient développées ou créées des sociétés coopératives de producteurs d'informations et de services en vue de leur consommation, et de unions de coopératives ou tout autres formes appropriées d'union de producteurs, d'industriels ou négociants spécialisés; 4° que les systèmes de standardisation soient harmonisés; 5° que les contrôles de qualité, tant à la production qu'à l'exportation, soient développés et renforcés; 6° que toutes les dispositions économiques qui entravent la circulation de ce produit alimentaire soient supprimées; 7° que les transports soient facilités par un abaissement des tarifs; 8° que toutes les dispositions économiques qui entravent la circulation de ce produit alimentaire soient supprimées; 9° que soient développées toutes recherches relatives à la fabrication des produits de transformation et dérivés; 10° qu'une intervention soit faite auprès de la Food and Agriculture Organisation pour que les recommandations précédentes du Congrès soient prises en considération notamment par les pays consommateurs, dans les discussions relatives aux échanges internationaux et régime douanier. — En vue de faciliter toute action commune dans le domaine de la production, le Congrès décide que l'Office Tunisien de Standardisation est chargé de préparer la Commission permanente de liaison au sein de laquelle devront être représentés les organismes et groupements des producteurs et commerçants des différents pays. — Et que l'Office Tunisien de Standardisation prendra l'initiative de démarches à effectuer auprès des différents pays intéressés en vue de tenir leur participation à un Congrès ultérieur.

Prévisions météorologiques campagne 50-51, 100 francs. DE FROMONT MÉGRINE

VOUS ALLEZ VOUS MARIER PENSEZ A V. DE CHRISTMAS pour tout ce qui concerne votre Table et vos Cadeaux Porcelaine - Cristallerie - Argenterie - Argent massif - Faïences copie d'ancien - Vaisselle acier inoxydable - Très belle verrerie ordinaire Faïence de Quimper Verrerie de Murano MAISON SPÉCIALISÉE 11, R. de Bretagne - Tél. 00.73

HERSES PUZENAT A DENTS de 10, 12, 14 et 22 mm. E. Saada, Fils Succ^{rs} 52, Av. de Carthage - TUNIS Téléphone, 44.92

WINDPOWER met à votre service l'énergie du vent sous forme de courant électrique Batteries insulfatées « HYDRA » Postes T. S. F. « Amplix » pour le Bled équipés d'un bloc vibreur 6, 12 ou 32 volts Mollory américains d'origine Réfrigérateur au pétrole et électrique « POIRSON » AGENT POUR LA TUNISIE : L. PABION 32, avenue de Paris, TUNIS - Tél. 41.43

Les huiles détergentes et leur emploi

par R. LEBLANC, Ingénieur de la Société Shell de Tunisie

Les huiles détergentes ne sont pas, comme certains le pensent, une nouveauté puisqu'elles étaient déjà employées avant la guerre. Cependant ce n'est qu'à la fin de celle-ci que l'on commença à beaucoup en parler... pour en dire généralement du mal. La grande confusion du public sur leurs qualités et leur emploi ne rappelle pas fait qu'à la suite du passage des troupes alliées qui utilisaient ces huiles, beaucoup d'essais malheureux furent entrepris par les usagers civils, essais qui se soldèrent généralement par le coulage des bielles. — Par la suite le seul mot de détergence était synonyme d'épouvantail pour les usagers. Essayons de faire le point. Remarquons tout d'abord que les immenses véhicules de l'U.S. Army qui constituaient un incomparable banc d'essais (étaient entièrement lubrifiés avec des huiles détergentes. Comme nos amis Américains ne sont pas trop en retard, il faut bien nous en rendre compte. D'autre part, les véhicules de l'armée « tenaient le coup » de toute évidence dans des conditions souvent pénibles. C'est donc bien que les huiles détergentes n'étaient pas si mauvaises que ça et qu'elles avaient certainement quelques avantages pour avoir été choisies dans un moment où l'on ne cherche pas à improviser. — Alors pourquoi le même produit qui donnait toute satisfaction chez les militaires, procurait tant de déboires chez les civils. Il n'y a à aucun phénomène, l'explication très simple écrite d'être rappelée car il est connu beaucoup d'usagers, de camionneurs en particulier, qui voient les huiles détergentes d'un très mauvais œil. — La satisfaction que l'on peut tirer d'un moteur, d'un moteur Diesel en particulier, plus délicate en tant que lubrification qu'un moteur à essence, dépend de nombreux facteurs, état mécanique, entretien général, état des accessoires.

Alors pourquoi le même produit qui donnait toute satisfaction chez les militaires, procurait tant de déboires chez les civils. Il n'y a à aucun phénomène, l'explication très simple écrite d'être rappelée car il est connu beaucoup d'usagers, de camionneurs en particulier, qui voient les huiles détergentes d'un très mauvais œil. — La satisfaction que l'on peut tirer d'un moteur, d'un moteur Diesel en particulier, plus délicate en tant que lubrification qu'un moteur à essence, dépend de nombreux facteurs, état mécanique, entretien général, état des accessoires.

Alors pourquoi le même produit qui donnait toute satisfaction chez les militaires, procurait tant de déboires chez les civils. Il n'y a à aucun phénomène, l'explication très simple écrite d'être rappelée car il est connu beaucoup d'usagers, de camionneurs en particulier, qui voient les huiles détergentes d'un très mauvais œil. — La satisfaction que l'on peut tirer d'un moteur, d'un moteur Diesel en particulier, plus délicate en tant que lubrification qu'un moteur à essence, dépend de nombreux facteurs, état mécanique, entretien général, état des accessoires.

Alors pourquoi le même produit qui donnait toute satisfaction chez les militaires, procurait tant de déboires chez les civils. Il n'y a à aucun phénomène, l'explication très simple écrite d'être rappelée car il est connu beaucoup d'usagers, de camionneurs en particulier, qui voient les huiles détergentes d'un très mauvais œil. — La satisfaction que l'on peut tirer d'un moteur, d'un moteur Diesel en particulier, plus délicate en tant que lubrification qu'un moteur à essence, dépend de nombreux facteurs, état mécanique, entretien général, état des accessoires.

VITICULTEURS POUR TOUS VOS TRAVAUX DE CULTURES UN SEUL INSTRUMENT le MULTEX KI sanglier

COMPRENANT : 1 Avant train universel sur lequel s'adapte à volonté : 1 Dent sous soleuse 1 Scarificateur 9 dents rigides 1 Charrue vigneronne 4 corps et 1 buteur. l'appareil complet disponible, sauf vente entretiens est vendu au prix de : 172.373 fr. Magasin Tunis, taxe de transaction comprise

Ets. P. PARRENIN 91, Avenue de Carthage - TUNIS Tél. : 02.66 - 47.19

A L'E.C.A.T.

(Suite de la 1^{re} page) L'éloquence de ces chiffres dans leur simplicité dépourvue de toute littérature est telle, comme elle l'est aussi des chiffres repris par le Président Général, qu'elle apparaît par ces deux voix autorisées le plus bel éloge que l'on pouvait faire de notre grande Ecole d'Agriculture en de pareilles circonstances. — Tous les assistants ressentirent au plus profond d'eux-mêmes la joie et l'honneur qui se confondaient et se résument dans la seule formule finale : « Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je déclare la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à l'Ecole Coloniale d'Agriculture de Tunis. » — Nous tenons à exprimer pour notre compte, mais qu'importe nous si grosse proportion d'anciens, la grande joie que nous a fait ressentir cette récompense si justifiée par les lourds sacrifices de tous les membres de l'Ecole dans leur devoir patriotique. — Nous sommes heureux, comme tous nos camarades agriculteurs, que cette reconnaissance se soit enfin exprimée officiellement par la remise de la plus haute décoration nationale. — Notre Président et plusieurs de nos Vice-Présidents participèrent à cette cérémonie qui honora tout spécialement l'agriculture française en Tunisie, en soulignant, avec les services rendus à la cause agricole, les qualités de courage et de désintéressement de ses pionniers passés en grand nombre par cette belle réalisation : l'Ecole Coloniale d'Agriculture.

CREATION DE JARDINS Charozé Horticulteur St-Henry - TUNIS Tél. 47.81

IMPRIMERIE LA RAPIDE Le gérant responsable E. COANET.

Vous qui voulez soigner vos fruits A TOUTES LES MOUCHES ! A TOUS LES INSECTES AILES !

qui, en trop grand nombre vous le savez ! négligent vos insecticides divers Offrez donc le repos sûr d'un gobe-mouches africain perfectionné

V. A. N. des Verreries de l'Afrique du Nord VOS FRUITS SERONT PLUS NOMBREUX ET PLUS BEAUX Prix unitaire : 70 francs CONDITIONS SPECIALES PAR QUANTITES 18 bis, Av. Alapetite AGRIC-INDU 53.97 TUNIS Téléphone Qualité et Service d'abord

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضيات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي
التقانات الفلاحية وتقانات الاختصاصيين الفلاحين بالقطر التونسي
(اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.)

المؤتمر الدولي الاول للتمور

مثلما كنا اشرفنا اليه قد انعقد المؤتمر الدولي
الاول للتمور بالقطر التونسي من يوم ٤ الى
١٢ نوفمبر ١٩٥٠ وقد دارت جلساته تباعا
بتونس وضاقت وقلي وتوزر ونفطة وجرت
مباحثاته في جو من التفهم المتبادل والود
الخالص الذي كان شبيها في بعض الاحيان
بالجو العائلي ووفق شروط من شأنها ان تترك
في اذهان المؤتمرين اجمل الذكريات عن هذه
الزيارة لقطرنا المحروس .

افتتاح المؤتمر

لقد تولى ديوان توحيد المنتوجات التونسية
اعباء توفير راحة الاعضاء الوافدين من الخارج
لحضور المؤتمر ، وقد خصص هؤلاء يوم الاحد
٥ نوفمبر الموالي ليوم قدومهم للقيام بجولة
استطلاعية في ضواحي قرطاج وسيدي ابي
سعيد وقمرت وزيارة المتحف العلوي بارودو .
وفي يوم الاثنين ٦ نوفمبر اجتمعت الوفود
منذ الساعة الثامنة والنصف بقاعة الافراح بنادي
الرابطة الفرنسية حيث قدم لتحيتهم معالي وزير
التجارة والصناعة سيدي محمد الصالح مزالي
الذي هو رئيس المؤتمر بالنيابة عن الحضرة
العلية وعن جناب المقيم العام الذي هو الرئيس
الشرفي للمؤتمر وبعد ان رحب معالي الوزير
بهم وشكر لهم سعيرهم اعطى بياننا خافيا
لمرعى هذا الاجتماع الدولي وابان عن الفوائد
المنتظرة منه واعلن افتتاح المؤتمر ذاكرا انه
سيضطر للذهاب لمديريه ولذا فان الرئاسة الفعلية
للمؤتمر سيتولاها وزير الزراعة معالي امير
الامراء سيدي محمد سعد الله .

في الجم وضاقت

وعلى الساعة ٣٠:٢٢ بارح المؤتمرين
العاصمة التونسية على متن رتل خاص به غرف
للنوم وقاعات للاستقبال وضع خصيصا على ذمتهم
كامل مدة الرحلة .
وفي الصباح الباكر وصل الركب لبلدة الجم
وتناول فيها فطور الصباح ثم زار القصر
التاريخي العظيم واستأنف سيره قاصدا مدينة
صفاقس .

في طريق قبلي

ومن هناك قصدنا سوانى النخيل بتلمين
وحلنا بحدائق الجرودي التي على ملك الهمام
الماجد السيد نصر بن سعيد حيث تفرجنا على
جنى التمور .

الوصول لتوزر ونفطة

قصدنا لتلينا في الرتل ومن الغد وصلنا لتوزر
الجميلة وابتدأنا اعمالنا تحت قيادة م. كويلا
رئيس مصلحة الانتاج النباتي وبمحضر جناب
المرافق المدني بتوزر وجانب عامل الجريد
واستمعنا لعدة بطايات مفيدة لها مساس بمختلف
مشاكل استهلاك التمور وترويجها وبمشكلة
الري بالجنوب التونسي قام بجميعها بحذق
ومهارة كل من السادة السابق ذكرهم والسيد
الهاشمي الكوش الكاتب العام للجنة الائتلاف
ديوان الزيت .

رحلت جناب المقيم العام

للجنوب التونسي

لقد اتبع جناب المقيم العام ان يستخلص من
رحلته للجنوب التونسي عدة معلومات وان
يطلع اطلاعا وافيا على المشاكل الاقتصادية التي
تهدد ذلك القسم من تراب القطر .
وقد تولى كل من م.م. كريستيان
وكيرشلجر عضوي اتحاد القطر التونسي
للس. ج. ا. احاطة جنابه خيرا بالانجازات
التي حصلت في الميدان الفلاحي .
ومما تجدر الاشارة اليه والتويه به تلك
الزيارة التي قام بها جنابه يوم ٤ نوفمبر
للمصرة التعااضية التابعة لاتحاد منتجي
الزيت بالقطر التونسي بمدينة صفاقس
الزاهرة .
فلقد خف لاقباله عند الدخول م. يسنا
رئيس الحجرية المختلطة للجنوب وم. بيار
فاج رئيس ديوان الزيت وكيرشلجر رئيس
الادارة لمنتجي الزيت بالقطر التونسي وطاف

المؤتمر الدولي

الثالث عشر للزيتون

مثلما سبق لنا ان احطنا حضرات قرائنا
الكرام علما به فان المؤتمر الدولي الثالث عشر
للزيتون قد فتح ابوابه بانسيلية في ١٥ نوفمبر
الجاري وسيختتم جلساته في مدريد تحت رئاسة
الجنرال فرانكو .

وقد اسندت احدى كهايات الرئاسة للياقة
وزير الزراعة الفرنسي الذي قبل هذا العرض
من طرف لجنة تنظيم المؤتمر ، وسيكون على
رأس الوفود الرسمية لجنة اشرف تشتمل
على خمسة اعضاء عن كل بلاد .

ولقد تقرر القيام بجولات استطلاعية في
كافة الانحاء التي بها شجرة الزيتون باسبانيا
وتقرر ايضا اقامة معرض للمعدات المستعملة
لصنع زيت الزيتون وفي الصاعات الزيتية بصفة
عامة ، وسيكون مركز هذا المؤتمر مدينة
انسيلية وبعقبه معرض لمختلف نتائج الزيتونة .

ان منظمى هذا المؤتمر الدولي يرون ولهم
الحق فيما يرون ان اتفاق الشعوب واتحادها في
الميدان الاقتصادي يكون نعم المعين على اتفاتها
في الميدان السياسي ، فلنؤمل حينئذ ان تؤثر
الزيتونة التي هي رمز السلام في تقرب خطى
الحير العام والوئام التام وان يبغى اتحاد دول
حوض البحر المتوسط من منتجي الزيت في
تقديم مشاركتها بصورة ناجحة وذات بال في
بناء هيكل السلام العالمي وتحقيق الوئام بين
مختلف الشعوب .

هذا وان الوفد التونسي الذي شارك في
هذا المؤتمر كان متركبا من معالي سيدي محمد
الصالح مزالي وزير التجارة والصناعة بصفته
رئيس الوفد ومن السيد الهادي المبروك بصفته
ممثلا لمعالي وزير الزراعة سيدي محمد سعد الله
ومن م. رولير مدير التموين وم.م. فيرنى
وروسو الاستاذين بالمدرسة الفلاحية بتونس
وم. كاتوار والسيد الطاهر ادريس وم. تاي
والسادة بوكير الرقيق والحاج حمدة الزمام
وجلول بن شريفة وعامر بوريشة بالنيابة عن
ديوان الزيت .

ساحة

اخرى من هذه الزيارات لا تخفى
مكانتها ، ذلك ان هؤلاء الزائرين قد
تؤديهم مشاهداتهم لكاشفتنا بما يعين
لهم من الملاحظات التي تبصر عن
الفروق بين وسائلهم الفنية وبين
الوسائل التي تتبعها ونسبر على غرارها
في هذه البلاد بما لا يخلو من عظمة
واعتبار يفتقنا في الحال والاستقبال ،
وقد يحصل ان توجه علينا بعض
انتقادات فتلقاها بصدق رحب لاننا لسنا
من القوم الذين لا يحبون ان يسمعو
الا المدح والاطراء بل بالعكس فاننا
نعرف ان كل شيء في هذه الدنيا مهما
ارتقى فهو قابل لزيادة التحسين وان
الكمال لله وحده وان كل نقصان يمكن
ويجب ان يتدارك امره ، ولهذا فضح
تعبير الانتقادات عنصرا ثمينيا يمكننا من
زيادة تحسين اساليب عملنا الزراعي
والعدول عند الاقتضاء عما ثبت انه لم
يقب تويحه صالحا بالعصر الذي نعيش
فيه .

وليس لنا في الختام الا ان نؤمل
تكرار هذه الاتصالات التي من شأنها
تسهيل تبادل وجهات النظر بين اقطار
مختلفة بما من شأنه ان يعود بجم
الفوائد على فطرنا المحروس سواء من
ناحية الدعاية له في الخارج او من
ناحية الافادات التي تلقاها لتحسين
اساليبنا الفنية في الزراعة التي يتبعها
بدون شك نمو تراننا الاقتصادي
واكتمال حفظنا من الرفاهية والازدهار

(تونس الفلاحية)

اتفعوا بالتيار الكهربائي مجانا
باستعمال الريح
الذي هو هبة من الله
لتنوير منازلكم
لتسيير آلة الراديو
لتوفير مرافقكم البيتية
استعملوا

طواحين الريح « باري دون »

ذات ٦ - ١٢ - ٣٢ فولت
من ٢٠٠ الى ١٢٠٠ وات

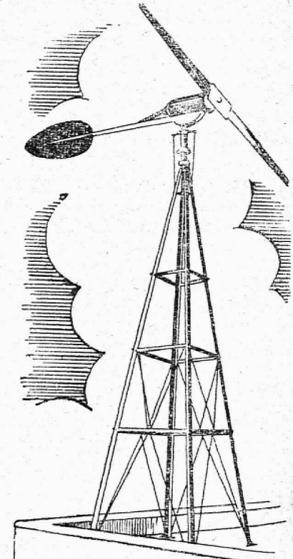
انشرطوا الماركة « باري دون »

SOCIÉTÉ NOUVELLE
DES E^{TS} LECLERCO

SNEL

37. AV. DE CARTHAGE - TÉL. 01.82
TUNIS

La doctrine
du Machinisme agricole
... toujours à votre service !



والعمل التعااضدي وم. كاستاني مهندس
الاشغال العامة .
وتفرجنا في دقائق على نظام توزيع حصص
المياه بين مختلف ارباب السوانى كل على
حسب ما يملكه من اشجار ، ومن هناك قصدنا
نفطة التي هي بحق جوهرة الجريد بفضل ما
يحيط بها من تلكم الاشجار الباسقة ذات
الطلع النضيد والتي تقدر بثلاثمائة وثمانين الف
شجرة على اقل تقدير .

وقد اقام لنا زميلنا الفاضل السيد الهاشمي
الكوش مادية فاخرة في احدى حدائق البلد
اكلنا فيها ما رق وراق واستمعنا فيها لحظ
رقيقة ومن بعد ذلك تفرجنا على السوانى وعلى
البركة الكبيرة وهي جاية طبيعية واطلنا على
كيفية توزيع المياه وتناولنا طعام العشاء وقصدنا
ليتنا ونحن في نزلنا المنقول .

الرجوع لتونس - ختام المؤتمر

على الساعة الخامسة من صباح يوم السبت
١١ نوفمبر بارح الرتل لتوزر قاصدا القيروان
التي وصلناها على الساعة الرابعة بعد الظهر ،
واول شيء قمنا به ان زرنا الجامع الكبير وجامع
سيدي صاحب رضوان الله عليه ثم رجعا
لتونس على متن الرتل الخاص وكان جميع
المؤتمرين فرحين بما شاهدوه في رحلتهم وبما
قاموا به من عمل وشغل ، وفي اثناء الطريق
حرروا لائحة ستحدث عنها فيما بعد .

ويوم الاحد ١٢ بعد زيارة معمل التطهير
اقامت مأدبة ضمت مائة من المؤتمرين والمدعوين
ينزل تونيزيا بالاص وبعد ان اكل الجميع
وشربوا هنيا مريئا القى معالي امير الامراء
سيدي محمد سعد الله خطابا بليغا اشار فيه
للصبة الشعرية التي للنخيل ثم تناول جناب
م. بيربي المقيم العام الكلمة شاكرا المؤتمرين
ومعربا عن امله في ان يرى اشغال المؤتمر
مؤدية لنتائج محيوسة بالنسبة لغراسة التمور
وترويجها واستهلاكها .

العبر التي تستخلص من المؤتمر

لقد طلنا الى بعض اعضاء المؤتمر ان يدلو

نا بأرائهم وبملاحظاتهم بعد رجوعهم من
الرحلة التي قاموا بها في اطراف البلاد ،
فكانت اقوال ضيوفنا من العراقيين والامانيين
والانكليز وغيرهم متضاربة على ان تمورنا وان
كانت جيدة وذات طعم شهى فان ثمنها باهظ
في الخارج حتى قيل لنا ان بعض التجار

الامانيين قد صاحبوا المؤتمرين بصفة مشترين
لكنهم فارقوا الركب بعد وصوله لضاقت
وقفلوا راجعين لوطنهم لانهم وجدوا معروضات
البيع باهظة عليهم وقد استخلص السيد الهاشمي
الكوش من هذا المؤتمر نتيجة مفيدة حيث
قال : « لقد طالما قيل واشيع في الخارج ان
نتائجنا رديئة لان بعض الواسقين كانوا في
السابق غير مستقيمين ، وها هو هذا المؤتمر
قد سمح لمثل الاقطار الاجنبية بان يشاهدوا
ان تمورنا هي ذات نوع سليم خالية من
الغش وذات طعم شهى ، وان نظريتها واقف
بصورة متقنة وما عليهم الا ان يقبلوا على
بضاعتنا في أمن واطمئنان .

ولا يسعنا في الختام الا ان نسدي جميل
تشكراتنا لديوان توحيد المنتوجات التونسية
وعلى الاخض مديره م. ساكوتوفيتز الذي
يرجع اليه فضل تنظيم هذا المؤتمر وتلك الرحلة
المفيدة ، هذا بدون ان ننسى م.م. سكودنى
مقبل .

يا ارباب الكسروم

لجميع اشغالكم الزراعية

استعملوا آلة واحدة

لومولتيكس KI سانقلي

تشتتمل على مقدمة ترتكز بها :

سن تشق الارض - ودولاب للفرز ذو تسعة اسنان صلبة

ومحراث عنب ذو اربعة اجرام

ان الآلة الجاهزة تباع ان لم تكن قد نفذت قبل نشر هذا الاعلان

بشمن قدره : ١٧٢٣٧٣٣ فرنكا بدخول معلوم المعاملات

تؤخذ من مخازننا بالحاضرة

محلات ب. بارينان

عدد ٩١ بشوارع قرطاج - بتونس - نمرة التليفون : ٤٧٠١٩ - ٢٠٦٦

والزيتو والنائل الذين قاموا باعباء المؤتمر من
الوجهة المادية وهو امر دقيق للغاية ندرك
صعوبته ونشعر بوفرة عثائه لان ارضاء الناس
جميعا من اصعب الصعب وهذا ما نجحوا فيه
وقاموا بمهمتهم على أكمل وجه باعانة من
لنظرهم من الاعوان ببارك الله في مهمهم
وجازاهم الله احسن الجزاء .

اللائحة النهائية التي اقترح عليها
المؤتمر الدولي الاول للتمور

ان المؤتمر بعد ان درس التقارير المعروضة
عليه وبعد ان تناول بالبحث مختلف المشاكل
التي تهم انتاج التمور والاتجار فيه واستهلاكه ،
يشاهد ان التمور هو نتاج غذائي من الطراز
الاول من المفيد جدا تنمية استهلاكه وان
انتاجه هو الكفيل دون غيره بتحقيق موارد
الرزق لسكان المناطق الصحراوية وان هذا
النتاج ينبغي اعتباره بمثابة مادة ذات استهلاك
عادي لا كبضاعة رقيقة لا يقدر عليها الا
المترفون .

ولذا فهو يقدم الاقتراحات التالية التي يؤمل
ان تحظى لدى الحكومات التي يهمها الامر
بالانجاز والقبول :

١ - ان يقع احداث او تمية مراكز البحوث
او منظمات الارشاد التي ينبغي ان تتناول
دراساتها في آن واحد انتاج التمور وتركيبه .
٢ - ان يتكرر تبادل الافادات بين المصالح
التي يهمها الامر لدى مختلف الاقطار .

٣ - ان يقع احداث او تمية تعااضيات
منتجين يوكل بها تهيشة الثمار قصد ترويجها
في التجارة واتحاديات لتلكم التعااضيات او
غيرها من اتحاديات المنتجين والصناع والتجار
الاخصائيين .

٤ - ان يقع الاسجرام بين نظم توحيد
البضاعة .

٥ - ان يقع تشديد الرقابة وتمييزها على
النوع سواء عند الانتاج او عند التسويق .

٦ - ان يفرض استعمال طرائق التطهير
من الحشرات .

٧ - ان يدخل ما يلزم من المرونة على
التدابير الاقتصادية التي توقع جولان ذلك
النتائج .

٨ - ان يقع تيسير الاقنال بادخال خفض
على التعريفات .

٩ - ان يقع تنمية كل البحوث المتعلقة بصنع
النتائج المشتقة من التمور ومستخرجاتها .

١٠ - ان يقع تدخل لدى المنظمة الفلاحية
العالمية حتى تكون توصيات هذا المؤتمر مرموقة
بعين الاعتبار لا سيما في البلدان المستهلكة
للتمور اثناء المناقشات المتعلقة بالمبادلات الدولية
وبالنظام القمري .

وقد تسهيل القيام بكل عمل ذي صبغة
عمومية في ميدان الدعاية وادخال التوصيات
المتقدمة لحيز الانجاز فان المؤتمر يقترح ان
يتكلف الديوان التونسي لتوحيد المنتوجات
التونسية بتمهيد السبيل لتأليف لجنة اتصال
قارة ينبغي ان يكون من بينها ممثلون عن
المنظمات والهيئات والمنتجين والتجار بمختلف
الاقطار وان يتولى الديوان الموما اليه القيام
بالمساعي اللازمة لدى مختلف البلدان التي
يهمها الامر للحصول على مشاركتها في مؤتمر
مقبل .